Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Herpétologie
Sigle	BIO2478
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=229327
Faculté / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	**Horaire** : jeudi de 8h30 à 11h30 **Dates** : du 11 janvier au 12 avril **Salle** : A-3521.1 Campus MIL

Enseignant	
Nom et titre	Cindy Bouchard, PhD Chargée de cours
Coordonnées	cindy.bouchard.1@umontreal.ca
Disponibilités	Vous devez contacter l'enseignant par courriel afin de prendre un rendez-vous.

Description du cours	
Description simple	Biologie comparée des amphibiens et des reptiles: classification, phylogénie, biogéographie, morphologie, physiologie, écologie et éthologie des différents ordres. Problèmes actuels en herpétologie.
Place du cours dans le programme	Préalable : 12 crédits de sigle BIO

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif d'acquérir des notions de base concernant les différents ordres de reptiles et d'amphibiens, ainsi que des connaissances fondamentales sur certains aspects de leur évolution. Nous passerons en revue l'histoire des amphibiens et des reptiles, ainsi que les mécanismes évolutifs qui ont mené ces groupes à la diversité que l'on connait aujourd'hui. Dans le cadre de la classification actuelle, nous aborderons chacun des ordres et familles et les aspects de leur biologie qui les caractérisent. Il sera question de taxonomie, phylogénie, biogéographie, paléontologie, reproduction, écologie, éthologie et morphologie comparée. Cette portion du cours est un survol destiné à fournir des données de référence. Un travail de session en équipe permettra par la suite d'approfondir la biologie d'un des ordres. À l'aide d'articles scientifiques, chaque équipe sera appelée à faire le point sur un aspect précis de l'évolution des reptiles et des amphibiens, ou encore à proposer une étude comparative de certains taxons. Le travail permettra de (i) s'initier à la recherche bibliographique, (ii) se familiariser avec la littérature scientifique, (iii) approfondir une réflexion personnelle sur un problème précis, et (iv) exercer la communication de cette réflexion par écrit ainsi qu'oralement.

Calendrier

Séances	Contenus et Activités	Travaux et Évaluations
11 janvier	**Cours 1** : introduction ; présentation du cours ; qu'est-ce que l'herpétologie ?	
18 janvier	**Cours 2** : origine des tétrapodes ; évolution des premiers amniotes ; synapomorphies des amphibiens	
25 janvier	**Cours 3** : développement embryonnaire ; croissance des amphibiens et reptiles ; anatomie comparée	
01 février	**Cours 4** : gamétogenèse ; fécondation ; écologie de la reproduction ; soins parentaux	
08 février	**Cours 5** : contrôle de l'équilibre osmotique ; excrétion des déchets azotés ; thermorégulation ; orientation	
15 février	**Cours 6** : stratégies de communication ; alimentation ; mécanismes de défense	
22 février	**Cours 7** : biologie de la conservation ; les reptiles et les amphibiens du Québec	
29 février	**EXAMEN FINAL**	Examen sur Studium (cours 1 à 7) 30% de la note finale
7 mars	Semaine d'activités libres (Pas de cours)	
14 mars	**Cours 8**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
21 mars	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
28 mars	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
4 avril	**Présentations orales**	Présentations orales : 25% de la note finale Participation : 5% de la note finale
11 avril	**Remise du travail de session**	Travail de session : 40% de la note finale (remise au secrétariat du Département de sciences biologiques)

Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen	Examen hybride comportant un mélange de questions à choix multiple et de questions à court développement. La matière à l'examen porte sur les notions présentées en classe (cours 1 à 7).	29 février	30%
Présentation orale	Présentation devant la classe du projet de session portant sur un ordre de reptiles ou d'amphibiens. Les présentations orales sont évaluées par les étudiants inscrits au cours.	du 21 mars au 4 avril	25%
Travail de session	**Demande de subvention.** Vous devrez créer un projet de recherche sur une espèces d'amphibien ou de reptiles de votre choix dans le groupe qui vous sera attribué. Vous aurez à remplir la demande de financement, faire un budget, remplir la demande de permis SEG.	À rendre maximum le 11 avril à 12h30	40%
Participation	Évaluation de vos pairs lors des présentations orales.	du 21 mars au 4 avril	5%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles **9.7 et 9.9** du Règlement des études de premier cycle. En cas d'absence justifiée pour l'examen, **il n'y aura pas d'examen différé**. La note cumulative du travail de session et de la présentation orale comptera pour 95% de la note finale.
Dépôts des travaux	Le travail de session doit être remis **au plus tard** à 17h le 11 avril, en format PDF sur StudiUM.
Matériel autorisé	Les notes de cours sont autorisées pour l'examen.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Toutes les notes seront ajustées en fonction de la moyenne du groupe et de la répartition des notes littérales dans les différentes catégories (A, B, C, D, etc..)

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	23 janvier
Date limite d'abandon	15 mars
Fin du trimestre	30 avril

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet. Notez que la permission d'enregistrer **NE donne PAS** la permission de diffuser l'enregistrement. (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx).

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	**Il n'y a pas de livres ou de manuels obligatoires pour ce cours**. Les notes de cours seront disponibles en format powerpoint et pdf sur le StudiUM du cours.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/